



Présents

Administration : Patricia Guillou (chargée d'études dans le domaine de l'action sociale), M. Guy Robin (chef du bureau des prestations d'action sociale).

CFDT : Sylvia Boisbourdin (Présidente de la commission), Maryline Grosroyat.

CGT, FO, CGCV.

Absente : FNASCE

Ordre du jour

- 1 Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 3 novembre 2016
- 2 Présentation d'un projet de bilan des principales actions de la commission 4
- 3 Validation des fiches thématiques sur les actions CIL
- 4 Questions diverses

La CFDT regrette l'absence de la FNASCE. Il est bien dommage que cette association n'assiste pas aux travaux de la commission car sur certaines problématiques, nous pourrions proposer des solutions. Ces absences répétées limitent donc les travaux de la commission.

Le Président du CCAS rejoint notre position.

1 – Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 3 novembre 2016

Ce projet est validé.

2 – Présentation d'un projet de bilan des principales actions de la commission 4

La proposition de bilan portée par la CFDT est amendée.

Ce bilan est envoyé ce jour à l'ensemble des partenaires pour relecture ; il sera présenté au prochain CCAS du 14 mars.

3 – Validation des fiches thématiques sur les actions CIL

4 fiches sont présentées : 2 sont validées et seront publiées sur le site de l'action sociale. 2 autres suscitent quelques questions. Le président du CCAS contactera les présidents de CLAS pour plus d'informations.

4 – Questions diverses

La CFDT évoque des difficultés sur l'arbre de Noël des services des Hauts-de-France. Il semblerait qu'une pétition des personnels soit en cours. Nous allons prendre l'attache de Valérie Moine. De son côté le président du CCAS saisira les protagonistes et nous fera remonter la réalité des difficultés. En effet, des problèmes ont été identifiés entre la CRCAS et la FNASCE.

Sur les mini-séjours

Lorsque ceux-ci sont organisés sans le concours de l'ASCE locale, nous nous interrogeons sur la couverture en termes de responsabilités et d'assurance. Nous avons donc décidé de récupérer la charte « mini-séjours » afin de vérifier qu'elle comporte bien tous les aspects juridiques et autres. Après vérifications, elle sera transmise aux services.

Organisation des actions CIL

La CFDT et le président du CCAS s'inquiètent de dérives dans les services :

- sur la mise en place d'actions. En effet, certains services mettent en place des actions le week-end, ou le soir. Pour nous, cela ne répond pas à l'idée même de l'action sociale dans notre ministère qui a pour but initial la cohésion de la communauté de travail ; les actions collectives sauf exception, doivent être organisées sur des jours travaillés.
- Sur une participation financière demandée aux agents : celle-ci serait « le garant » pour les CLAS que les agents inscrits participent à l'action. Là aussi, il faut trouver une autre solution.
- Certains CLAS mettent en place des billetteries. ATTENTION de ne pas aller sur le champ des ASCE.

Sur ces problématiques, la présidente de la commission demande à chacun d'avancer sur la réflexion et pour la prochaine commission nous devons être en capacité de faire des propositions au CCAS afin que celles-ci soient validées et transmises aux présidents de CLAS.

La présidente lève la séance et remercie l'ensemble des participant-e-s.

Fin de la séance 12h00.